



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 10 septembre 2015



Des équipements sportifs diversifiés mais inégalement accessibles

À La Réunion, 1 864 équipements sportifs sont accessibles tout public en 2012. Avec 22,4 équipements pour 10 000 habitants, La Réunion est le DOM le mieux équipé mais reste moins bien dotée que la France métropolitaine (34,7). Les plateaux et terrains de jeux extérieurs sont les plus nombreux et représentent un quart du parc des équipements sportifs.

L'Ouest et le Nord mieux équipés

Avec 23,8 équipements sportifs pour 10 000 habitants, l'Ouest et le Nord sont les territoires les mieux dotés de l'île. Les bassins de natation et les courts de tennis sont nombreux au Nord, avec un taux d'équipement dépassant de 40 % la moyenne régionale. L'Ouest se distingue par une forte densité de plateaux noirs. À l'opposé, au sud, la Cive est la moins bien dotée avec 20,2 équipements pour 10 000 habitants.

Beaucoup de licenciés mais peu de terrains pour le football

En 2012, les fédérations sportives agréées ont délivré 131 400 licences dont 29 500 pour le football. Comme en France, le football est le sport le plus pratiqué mais au regard du taux de licenciés par habitant, l'offre en terrains de football est sous-dimensionnée. En effet, l'île ne dispose que de 3,6 terrains de grands jeux pour 10 000 habitants, soit deux fois moins qu'en France métropolitaine. La Réunion se classe ainsi 24^e sur l'ensemble des régions françaises. L'Est de l'île est cependant mieux équipé que l'Ouest où les distances d'accès sont les plus élevées (1 habitant sur 5 réside à au moins 2 km du terrain le plus proche).

Le tennis est plus développé au Nord

Les Réunionnais disposent de 186 courts de tennis, presque tous découverts. Le tennis est le deuxième sport le plus pratiqué en fédération à La Réunion, mais reste moins répandu qu'en France métropolitaine (11 licenciés pour 1 000 habitants contre 17). La pratique du tennis est plus fréquente au Nord (15 licenciés pour 1 000 habitants), ce territoire disposant d'un tiers des courts de tennis de l'île.

Moins de bassins aquatiques dans l'Est et l'Ouest

Le comité régional de natation est le troisième comité unisport de l'île. Avec 84 bassins aquatiques, soit 1 bassin pour 10 000 habitants, La Réunion est un peu mieux équipée que la France métropolitaine (0,9). Mais l'offre de bassins aquatiques est inégalement répartie sur l'île. Au Nord, les distances d'accès sont courtes, 64 % des habitants résidant à moins de 2 km du bassin le plus proche. En revanche, l'Est et l'Ouest sont sous-équipés, avec des distances à parcourir plus longues, particulièrement dans les Hauts. Cela peut représenter un frein à la pratique de la natation en milieu scolaire, pratique qui fait partie des priorités nationales.

Le parc d'équipements sportifs est relativement récent

Depuis 1945, la mise en service d'équipements sportifs a progressé régulièrement à La Réunion, pour atteindre un pic sur la décennie 1994-2004 (400 constructions sur la période). Toutefois, depuis 2005, le rythme des constructions semble marquer le pas. Seules les mises en service de bassins aquatiques et de salles multisports ne faiblissent pas.

Des équipements peu adaptés aux personnes à mobilité réduite

À La Réunion, 75 % des équipements disposent d'une aire de stationnement, 59 % de sanitaires et 56 % de vestiaires. Mais peu sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, seulement la moitié des équipements bénéficient d'au moins un aménagement adapté. Et parmi les équipements disposant à la fois de vestiaires, de sanitaires et de parking, moins d'un quart sont entièrement adaptés aux sportifs handicapés moteur. Les salles multisports, équipements les plus récents, sont celles qui facilitent le plus l'accessibilité des sportifs handicapés : 56 % disposent de tous les aménagements adaptés.

Contexte

La Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) pilote depuis fin 2014 l'élaboration d'un schéma territorial pour le développement du sport réunionnais. L'objectif de cette démarche est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive tout en recherchant une meilleure cohérence des financements.

Un projet, mené en partenariat avec les acteurs locaux : conseil régional, conseil départemental, représentants de l'association des maires et de plusieurs intercommunalités, rectorat, Creps, Cros, mouvement sportif...

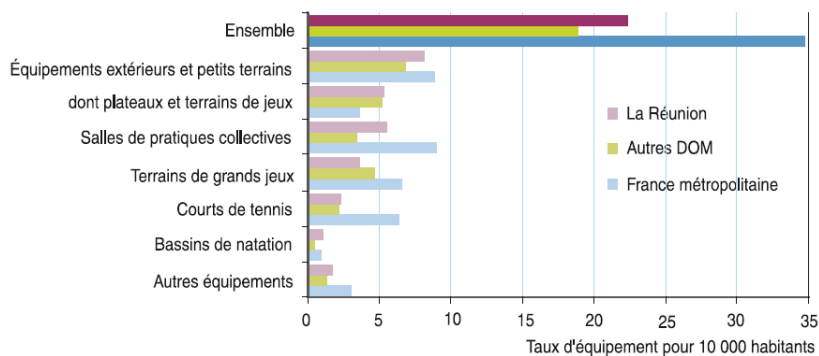
Cette étude menée par l'Insee, sur l'accès aux équipements sportifs, contribue à l'élaboration de la phase diagnostic de ce schéma.

Contacts presse :

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : 06 92 44 83 58 ou relations-presse-la-reunion@insee.fr
Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) : 06 92 74 23 22 ou flore.poli@drjscs.gouv.fr

La Réunion est sous-équipée comparativement à la métropole

Taux d'équipement pour 10 000 habitants en 2012



Champ : hors équipements réservés au public scolaire et hors équipements de sports de nature.

Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2014 ; Recensement de la population (RP) au 1^{er} janvier 2012 - DJSCS, Recensement des équipements sportifs (RES) au 1^{er} janvier 2012.

L'Est et le Sud plus faiblement équipés

Taux d'équipement pour 10 000 habitants par EPCI en 2012

	EPCI					La Réunion	France métr.
	Civils	CASUD	Cirest	TCO	Cinor		
Bassins de natation	1,0	1,0	0,7	0,8	1,4	1,0	0,9
Courts de tennis	2,5	2,3	1,1	1,8	3,1	2,2	6,4
Terrains de grands jeux	4,1	4,0	4,4	3,3	2,9	3,6	6,6
Salles de pratiques collectives dont :	3,4	4,2	6,9	6,8	6,0	5,5	9,0
Salles non spécialisées	0,2	0,3	2,4	1,6	1,3	1,2	1,9
Salles multisports	0,6	1,0	1,4	0,8	1,0	0,9	2,4
Équipements extérieurs et petits terrains dont :	7,4	9,0	6,4	8,9	8,7	8,2	8,8
Plateaux et terrains de jeux extérieurs	4,8	4,9	4,2	6,4	5,4	5,3	3,6
dont plateaux noirs	2,7	2,6	2,5	4,9	3,0	3,3	n.d
Autres équipements dont :	1,9	1,6	1,2	2,2	1,6	1,8	3,0
Athlétisme	1,1	1,4	0,6	1,4	0,9	1,1	0,7
Ensemble	20,2	22,1	20,9	23,8	23,8	22,4	34,7

Champ : hors équipements réservés au public scolaire et hors équipements de sports de nature.

n.d : non disponible

Source : Insee, BPE 2014 ; RP au 1^{er} janvier 2012 - DJSCS, RES au 1^{er} janvier 2012.

Un déficit en bassins de natation dans les Hauts

Distance à parcourir depuis le domicile pour atteindre la bassin de natation le plus proche

